

aussitôt qu'il sera terminé; c'est-à-dire s'il y a des occupants.

PISCICULTURE DANS LA RIVIÈRE FRASER.

INTERPELLATION.

M. McINNES—Je désire savoir si c'est l'intention du gouvernement de prendre, cette année, des mesures en faveur de la reproduction du saumon dans la rivière Fraser, Colombie Britannique.

Sir ALBERT J. SMITH—Le gouvernement n'a pas décidé de construire d'établissement de pisciculture dans la Colombie-Britannique cette année.

PASSAGES A NIVEAU SUR L'EMBRANCHEMENT DE PEMBINA.

INTERPELLATION.

M. SCHULTZ—Je désire savoir si c'est l'intention du gouvernement d'établir immédiatement des passages à niveau sur cette partie de l'embranchement de Pembina où des rails ont été posés.

M. MACKENZIE—Cela formait partie de l'entreprise, et je n'ai pas de doute que la chose a été faite.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE—EMBRANCHEMENT DE NÉPIGON A LA BAIE DU TONNERRE.

DEMANDE DE RAPPORT.

M. TUPPER—J'ai l'honneur de demander copie du rapport de l'exploration faite par M. Bell, I. C., sur la route projetée du chemin de fer canadien du Pacifique, de Népigon à la jonction avec l'embranchement de la Baie du Tonnerre ou celui de Kaminstiquia.

Mon but est de faire donner à la Chambre tous les renseignements qui ont été obtenus pour le chemin de fer canadien du Pacifique.

La carte placée entre les mains des députés par l'honorable ministre des Travaux Publics indique la localisation d'une ligne de Népigon vers le sud du lac au Chien, rejoignant la ligne qui se construit actuellement depuis la Baie du Tonnerre ou Kaminstiquia jusqu'à la rivière Rouge. On m'informe qu'il n'a jamais été fait d'exploration; qu'aucun ingénieur n'a fait le tracé de cette ligne; mais d'un autre

côté on nous dit que M. Bell, qui a été chargé de cette exploration, l'a faite et a fait ce tracé au sud du lac au Chien, et que ce monsieur a fourni une carte donnant les résultats de son exploration et les renseignements qui en découlent.

Je serais fort aise si cette carte et ce rapport pouvaient être fournis à la Chambre, parce que, indépendamment de l'adoption ou du rejet de ce tracé, il est juste, après les dépenses énormes qu'ont coûté les explorations du chemin du Pacifique, que la Chambre puisse prendre connaissance des renseignements qu'elles ont pu procurer.

Je serais content que l'honorable ministre des Travaux Publics pût fournir ce rapport et cette carte avant que la question du chemin du Pacifique soit soumise à la Chambre.

M. MACKENZIE—Je ne crois pas qu'il y ait de carte. Je ne me rappelle pas en avoir vu. Je crois que M. Bell n'a fait que marquer la route qu'il a suivie sur une carte ordinaire. C'est l'impression que j'en ai, je n'en suis pas certain. Quand j'ai lu l'avis de motion l'idée de cartes ne m'est pas venue à l'esprit; sans cela je me serais renseigné. Je n'ai pas l'intention de dire qu'il n'en existe pas; mais j'y verrai, et j'informerai aussitôt l'honorable monsieur. Cette exploration ne peut guères être appelée de ce nom. M. Bell a traversé le pays pour constater s'il est certain, raisonnablement certain, qu'une ligne pourrait avec facilité traverser le pays; et, si ma mémoire ne me fait pas défaut, M. Bell fit rapport que l'on pourrait y trouver une route favorable en rejoignant la ligne principale à environ 25 milles de la Baie du Tonnerre. Quoiqu'il en soit, le renseignement pourra aisément être fourni.

La motion est adoptée.

LA BANQUE NATIONALE.

DEMANDE DE CORRESPONDANCE.

M. ROCHESTER—J'ai l'honneur de demander copie de la correspondance entre le gouvernement ou le ministre de la Justice et les créanciers d'Olivier Latour, ou aucun d'eux, ou autres personnes en leur nom, relativement à la prétendue déchéance de la charte de la